



**Communiqué de Presse  
Avallonnais  
RD 944/957  
Réfection de la couche de roulement en enrobé  
Commune d'Avallon  
Hors Agglomération  
Déviation**



Le Conseil Départemental de l'Yonne entreprend des travaux de renouvellement de la couche de roulement sur la rocade entre les giratoires des Routes Départementales (RD) 944 et 957, sur le territoire de la commune d'Avallon. Ceux-ci seront réalisés par l'entreprise Colas le 26 avril 2018 ; ces dates sont susceptibles d'évoluer si les conditions météorologiques le nécessitaient.

## **Secteur des travaux**

Les travaux seront réalisés sur la rocade d'Avallon entre les giratoires des RD 944 et 957 sur un linéaire de 1215 mètres .

## **Étapes des travaux**

-Mise en œuvre d'une couche de roulement en enrobé.

## **Règlement de circulation**

La circulation des véhicules sera interdite.

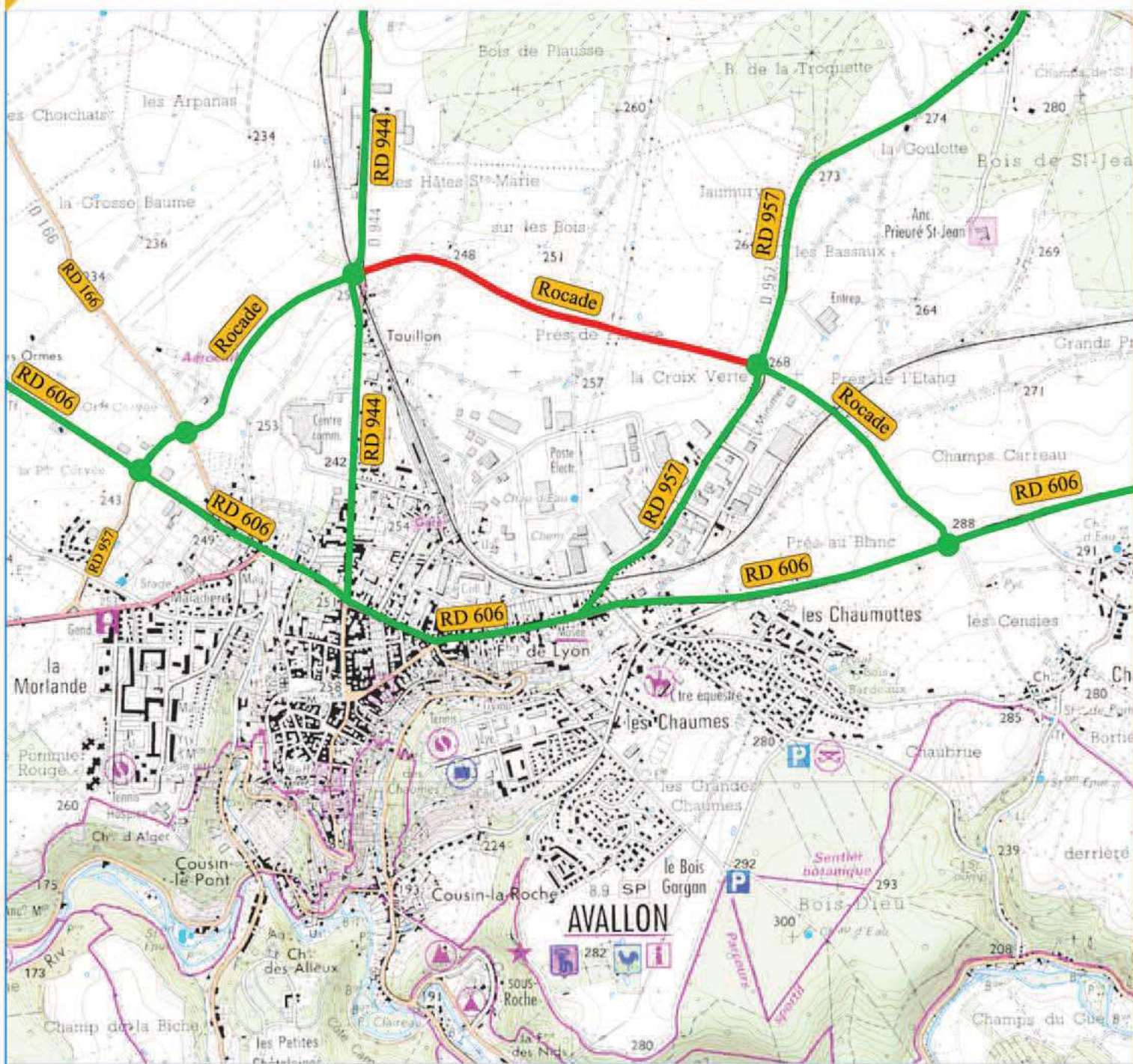
Les véhicules pourront emprunter l'itinéraire de déviation suivant dans les deux sens :  
Traverser la commune d'Avallon par la RD 606.



**[Consultez ici les communiqués de presse et les plans de déviation](#)**  
sur le site [lyonne.com](http://lyonne.com) /suivi des chantiers du Conseil Départemental

***Soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place  
pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent sur le chantier !  
Veillez à maintenir les distances de sécurité et respectez les limitations de vitesse  
Anticipez et prévoyez d'allonger votre temps de trajet  
pendant la période des travaux.***

# Rocade d'Avallon

Mise en place d'enrobé



-  Itinéraire de déviation
-  section interdite à la circulation